

#### FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE D'IBA SA DU 12 JUIN 2024 À 10H00 (l'« AGO »)

Le soussigné / La soussignée (biffer la mention inutile)

	. •			•			
Δα	rtionne	1re-	personne	nhy	70101	10	٠
$\Delta$		ui c-	personne	pm	yorqu	ı	•

Prénom(s)	
Nom	
N° carte d'identité ou passeport	
Domicile	

#### $\mathbf{OU}$

### Actionnaire-personne morale :

Dénomination	
Forme juridique	
Numéro d'immatriculation (registre des	
personnes morales ou équivalent étranger)	
Siège social	
Valablement représentée par	

(a)	Décl	are
	(i)	être titulaire, à la Date d'Enregistrement mentionnée dans la convocation à l'AGO, de
		pleine propriété / en nue-propriété / en usufruit (biffer les mentions inutiles)
		→ joindre une copie de l'attestation d'enregistrement délivrée par l'organisme financier

- (b) Déclare voter dans le sens repris ci-après concernant les points de l'ordre du jour de l'AGO:

Ore	Ordre du jour de l'AGO		Vote		
		Pour	Contre	Abstention	
1.	Présentation et prise d'acte des comptes annuels et comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2023				
	Ce point ne requiert pas de prise de décision et ne sera donc pas mis au vote.	N/A	N/A	N/A	



	Présentation et prise d'acte du rapport de gestion sur les comptes annuels et comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2023			
	Ce point ne requiert pas de prise de décision et ne sera donc pas mis au vote.	N/A	N/A	N/A
	Présentation et prise d'acte du rapport du commissaire sur les comptes annuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2023			
	Ce point ne requiert pas de prise de décision et ne sera donc pas mis au vote.	N/A	N/A	N/A
4.	Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023			
	Proposition de décision : Approbation			
	<ul> <li>Approbation de l'affectation du résultat telle que proposée par le conseil d'administration, à savoir: <ul> <li>Affectation à la réserve légale: non applicable étant donné que l'exercice 2023 se clôture par une perte de l'exercice.</li> <li>Distribution d'un dividende, conformément à la politique de la Société en matière de dividende. Dividende proposé: 0.17 EUR par action (soit approximativement 5 millions EURO au total);</li> <li>Affectation aux autres réserves (à savoir, réserve pour actions propres) à concurrence d'un montant de 134.762.179,98 EUR; et</li> <li>Report du solde à l'exercice suivant, soit un bénéfice à reporter de 4.960.844,29 EUR.</li> </ul> </li> <li>Proposition de décision:  Approbation</li> </ul>			
	Approbation du rapport de rémunération relatif à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2023  Proposition de décision : Approbation			
	Décharge à chaque administrateur pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2023 Proposition de décision : Approbation			



8.	Décharge au commissaire aux comptes, Pricewaterhouse Coopers (PwC) Réviseurs d'Entreprises SRL, représenté par M. Romain Seffer, pour l'accomplissement de son mandat au cours de l'exercice social 2023.			
	Proposition de décision : Approbation	•••	•••	···
9.	Renouvellement du mandat de deux administrateurs, étant :			
	<ul> <li>M. Yves Jongen, <u>Administrateur Interne</u>,</li> <li>Nextstepefficiency SAS, 832.724.835 RCS Lyon, représentée par Mme. Christine Dubus, <u>Administratrice Indépendante</u>,</li> <li>M. Dr. Richard A. Hausmann, <u>Administrateur Indépendant</u>,</li> <li>Leur mandat est renouvelé pour un terme de trois ans, expirant à l'assemblée générale ordinaire qui sera convoquée en 2027. Leur mandat sera rémunéré conformément à la politique de rémunération de la Société.</li> </ul>	•••		•••
	Proposition de décisions : Approbation			
10.	Nomination d'une administratrice sur proposition de la IBA Foundation, BE 0803.901.356 pour un terme d'un an, expirant à l'assemblée générale ordinaire qui sera convoquée en 2025 :  - MucH SRL, BE 0824227212, représentée par Mme. Muriel De Lathouwer, Administratrice sur proposition de la IBA Foundation,  Proposition de décision : Approbation			
11.	La directive (UE) 2022/2464 du 14 décembre 2022 modifiant le règlement (UE) n° 537/2014, les directives 2004/109/CE, 2006/43/CE et 2013/34/UE en ce qui concerne la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (« CSRD ») requiert l'exécution d'une mission d'assurance limitée sur les informations en matière de durabilité. Dans l'attente de la transposition de cette directive européenne en droit national, l'assemblée générale nomme le cabinet de révision PricewaterhouseCoopers (PwC) Réviseurs d'Entreprises SRL pour effectuer cette mission sur les informations en matière de durabilité. Le cabinet de révision PricewaterhouseCoopers (PwC) Réviseurs d'Entreprises SRL nomme M. Romain Seffer en qualité de représentant permanent. Cette mission sera considérée comme la mission légale telle qu'elle sera prévue par la loi transposant le CSRD une fois que celle-ci sera promulguée.	•••	•••	



Propo. Approb	tion de décision : tion				
compri auprès Propos Appro admin Van In individ les dés	s aux fins d'exécuter les décisions de la rédaction, la signature et le déple toute autorité ou administration de décision : pation de l'octroi de tous pouvoirs à distrateur ainsi qu'à M. Christian Mat pe et Mme Céline Loriaux, chacun a quellement et de subdéléguer, aux finsisions qui précèdent, en ce compris la re et le dépôt de tout document auprinistration compétente (en ce compristion)	oôt de tout document a compétente. chaque ton, Mme Valérie vec pouvoir d'agir a de mettre en œuvre a rédaction, la ès de toute autorité	•••		
conformément : Le présent	ulaire de vote par correspondance v l'article 7:134, §2, al.3, du CSA. ormulaire, dûment complété et tions@iba-group.com) et lui parvent 4 à 16 heures.	signé, doit être	renvoyé	è à la	Société
L'actionnaire q	i a exprimé son vote par corresponssemblée pour le nombre de voix air		choisir	un autre n	node de
En cas d'applica parvenus à la So les sujets à trait	tion de l'article 7:130 du CSA, les fo ciété antérieurement à la publication e r inscrits à l'ordre du jour qu'ils couv lu jour qui fait l'objet d'une propositi	rmulaires de vote par d'un ordre du jour com rent. Toutefois, le vote	plété reste e exercé s	eront valab ur un sujet	les pour à traiter
Formulaire étab	i leà	·			
•	ctionnaire ou, pour les actionnaires quégal(aux) identifié(s) au début du pré		morales, s	ignature d	e leur(s)
	[signature(s)]				